



Monsieur le Président du Conseil Régional
Hôtel de la région
1 rue de la Loire
44966 NANTES CEDEX 9

Nantes, le 13 mars 2014

Objet : Réponse à votre courrier du 28 février 2014

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Nous ne pouvons vous cacher notre surprise à réception de votre courrier du 28 février 2014, qui laisse entendre que nos associations pourraient être solidaires des violences qui ont émaillé et gâché la manifestation d'opposition au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes le 22 février dernier. La presse s'étant fait écho de ce courrier en début de semaine, c'est par une lettre ouverte que nous vous répondons.

Nos associations sont engagées depuis plusieurs décennies dans la protection de l'environnement, la défense de la biodiversité, des paysages et des éléments essentiels que sont l'air, l'eau et les sols. Elles sont agréées au titre du code de l'environnement et, pour certaines d'entre elles, reconnues d'utilité publique. Au prix d'efforts bénévoles conséquents, nous agissons au quotidien pour que l'environnement soit mieux pris en compte et préservé.

Ainsi que l'a déclaré le premier ministre Jean-Marc Ayrault à Nancy le 14 février dernier à l'occasion d'un discours relatif à l'engagement associatif, grande cause nationale 2014, *« dans tous ces domaines, les associations sont amenées à prendre le relais des solidarités familiales et de la puissance publique, et notamment des collectivités locales. Et c'est d'ailleurs une vraie chance pour notre pays, car l'implication des associations permet de démultiplier l'action publique et mobiliser plus largement encore toutes les énergies. Il y a donc un vrai besoin de consolider l'action des associations tout en préservant ce qui fait leur force : leur indépendance et le libre engagement de leurs membres »*.

Depuis leur origine, nos associations ont montré leur pacifisme foncier et viscéral. En ce domaine notre exemplarité est sans conteste. Il n'est en revanche pas rare que nous fassions l'objet de violences de la part de groupes de pressions qui s'opposent à notre vision de la société, que cette violence soit verbale (insultes, menaces, etc.) ou physique (agressions, saccage de locaux, etc.). C'est pourquoi les doutes que vous exprimez quant à notre soutien éventuel à des mouvements violents blessent profondément les centaines de milliers de bénévoles que nous représentons.

Vous évoquez dans votre courrier le fait que les associations et experts ont été entendus. Si ces groupes de travail ou comité convoqués par le Préfet de Région nous ont permis de nous exprimer, il est constant que l'écoute qui en a découlé est factice et que le projet ne respecte pas les règles de protection de l'environnement.

Pour illustration, la nomination du collège des experts scientifiques, concession accordée par l'État, a été dévoyée : les 12 réserves fondamentales formulées par ce collège, mettant en évidence l'inadéquation de la méthode de compensation à la destruction de zones humides avec le droit applicable, n'ont jamais été levées. De même, le travail réalisé par le collectif des Naturalistes en lutte n'a aucunement été pris en compte alors même que le Conseil national de protection de la nature formulait une demande d'inventaires complémentaires.

Nous restons opposés à ce projet via les moyens pacifiques qui sont ceux de nos associations, en première place desquels figure la demande de respect du droit.

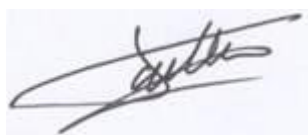
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil régional, l'expression de nos sincères salutations.



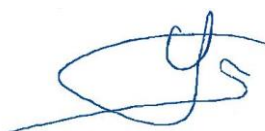
Bruno Genty
Président de FNE



Yves LEPAGE
Président de FNE Pays de la Loire



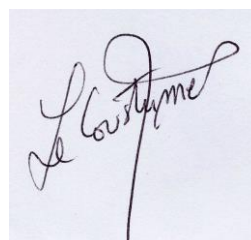
Jean-Luc TOULLEC
Président de Bretagne Vivante



Gildas Toubanc
Président de la Coordination LPO Pays de la Loire



Roberto EPPLÉ
Président de SOS Loire Vivante



Pascale LE COUSTUMER
Présidente d'Eau et Rivières de Bretagne